L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
[illegible]
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 20 MAI 1879.

LA CONVENTION.

Séance de lundi, 19 mai.

La séance est ouverte à onze heures. Soixante-onze membres répondent à l'appel. M. Wiltz occupe le fauteuil.

M. Knobloch présente un mémoire des citoyens de la paroisse Terrebonne, lesquels demandent une loi établissant un bureau d'agriculture et définissant les devoirs de ce bureau.

Le secrétaire lit un mémoire supplémentaire de citoyens qui demandent à la Convention d'accorder le droit de suffrage aux femmes; une lettre par laquelle M. Eugène May, greffier de la cour criminelle supérieure, transmet à l'assemblée, à la requête du juge Whitaker le rapport du grand juri sur le New-Orleans Savings Institution.

M. Todd demande, au nom du comité des stipulations générales, un greffier, qui recevra un salaire de deux dollars et demi par jour de travail. Le comité, dit le chairman, s'est passé aussi longtemps que possible, des services d'un employé, mais la besogne s'est considérablement accrue et le membre, qui jusqu'à présent, a rempli les devoirs de commis, ne peut plus y suffire. M. Sutherlin combat la demande, mais la Convention y acquiesce par un vote de 65 contre 28.

La réponse du greffier de la cour supérieure à la résolution qui le priait de renseigner l'assemblée sur le nombre d'appels et le nombre de causes portés devant le tribunal depuis que l'honorable Nicholls exerce les fonctions de gouverneur de la Louisiane—est envoyée au comité judiciaire.

Sur la motion de M. Edwards, le président est autorisé à ajouter un nom à ceux des membres du comité d'agriculture.

M. Munday présente une résolution déclarant que la Convention ne se propose pas de prendre des mesures qui seraient de nature à retarder le paiement des taxes et des licences de 1879. Le délégué d'East Feliciana dit qu'il y a des personnes qui se sont persuadées que l'assemblée doit ajourner la perception; il lit, à ce sujet, une lettre du trésorier de l'Etat, lettre dans laquelle M. Burke dit qu'il reste dans la caisse $8,88 de la somme allouée par la *Législature* pour les frais de la Convention, et que si les contribuables continuent à se montrer aussi peu empressés qu'ils l'ont été jusqu'à ce jour, il lui sera désormais impossible de faire face aux mandats des délégués.

M. Pardee craint qu'on ne voit dans la résolution, si elle est adoptée, une intention, de la part de l'assemblée, d'ajourner le paiement des taxes et des licences d'autres années.

M. Lyons ne connaît ici personne qui ait jamais songé à mettre des obstacles à la perception des impôts, personne dont les paroles aient jamais indiqué une semblable idée. Il veut le recouvrement des sommes dues, mais il est opposé à la résolution, car on pourrait s'imaginer que les délégués se sont hâtés de protester contre tout retard en apprenant qu'il reste seulement huit dollars et quatre-vingt-huit sous dans la caisse, au crédit de la Convention. M. Lyons propose de déposer la résolution sur le bureau; sa motion est rejetée par un vote de 68 contre 42.

M. Steele offre un substitut qui déclare que la convention ne se propose pas de changer, en quoi que ce soit, le mode de paiement des taxes et des licences dues depuis le 1er janvier 1877.

M. Blanchard demande le rejet de la motion, qui est repoussée par un vote de 88 contre 28.

La résolution de M. Munday est adoptée.

Sont déposées provisoirement sur le bureau:

Une résolution de M. Steele, demandant la désignation d'un comité dont la mission sera de s'assurer de la légalité des mandats qui n'ont pas été convertis;

Une résolution de M. Loan, priant l'auditeur de faire savoir à la Convention combien l'inspecteur des abattoirs a versé dans la caisse de l'Etat depuis trois ans;

Une résolution de M. Simon, chargeant le secrétaire de l'assemblée de demander aux recorders (excepté ceux de la paroisse d'Orléans) un tableau des propriétés vendues pour taxes.

M. Girard, au nom de la majorité des membres du comité des élections contestées, présente un rapport qui reconnaît à M. Rivet le droit de siéger en qualité de délégué du cinquième ward de la paroisse d'Orléans.

Un rapport de la minorité accorde le siège à M. Augustin.

Un rapport supplémentaire, qui porte la signature de M. Jastremski et celle de M. Warmoth, recommande une nouvelle élection.

M. Young, de Concordia, propose que les rapports soient insérés dans le compte-rendu de la séance d'aujourd'hui et que la prise en considération soit fixée à mercredi prochain; sa motion est repoussée par un vote de 48 contre 31.

M. Robertson demande que les pièces soient insérées dans le compte-rendu de la séance; sa motion prévaut.

Une résolution de M. Claiborne, priant le comité des améliorations intérieures de s'assurer s'il conviendrait d'employer les détenus du pénitentier à la réparation et à la construction des levées—est déposée provisoirement sur le bureau.

Le rapport par lequel le comité dont M. Carey, d'Orléans, est chairman, exempte de la taxe, durant les vingt années qui suivront l'adoption de la nouvelle constitution, les manufactures qui seront établies dans l'Etat, est reçu.

La suite du rapport du comité de la limitation est considérée.

(Pour saisir le sens des clauses 17, 18, 19, 20, 21 et 22 on doit, en lisant celles-ci, ainsi que toutes celles de l'article 9, les faire précéder des mots: "La Législature ne devra pas adopter de lois locales ou spéciales dans le but," etc.)

La clause 17:

De fixer le taux de l'intérêt.

Est adoptée.

Le secrétaire passe à la clause 18; elle est ainsi conçue:

D'exempter de la taxe les propriétés, excepté celles qui servent réellement à remplir une mission de religion ou de charité.

M. Blanchard propose d'effacer tout ce qui se trouve après le mot propriétés; il le faut pour empêcher les exemptions que pourraient accorder des lois spéciales ou locales. La loi générale que la Législature devra adopter indiquera les immeubles qui seront mis à l'abri de l'impôt. Il faut exempter les propriétés qui servent à remplir une mission de religion ou de charité, mais il faut les exempter par une loi générale.

M. Olivier voulait ou que la clause fût entièrement effacée ou que l'assemblée la soumît au comité de la taxe. Il y aurait danger à laisser à la Législature le soin de décider quels immeubles seront exemptés de l'impôt. Le délégué d'Orleans espère que le comité de la taxe indiquera les propriétés que la loi générale devra exempter.

M. Blanchard répond à M. Olivier que le comité a déjà, dans le cours de ses délibérations, indiqué les propriétés à exempter, et l'ordonnance qu'il va présenter à l'assemblée frappe de nullité tout autre exemption, mais il faut que le nouveau pacte fondamental ordonne à la Législature d'exempter ces immeubles par une loi générale.

M. McConnell voit, dans les observations qui viennent d'avoir lieu, une nouvelle preuve de la nécessité de s'abstenir, désormais, de discuter avant d'avoir sous les yeux le rapport du comité de la taxe. Il croit, dans le rapport du comité de la [illegible], pourrait se rattacher à l'impôt, mais la déclaration de M. Blanchard le rassure et il votera pour l'amendement du délégué de Caddo.

M. McGloin souhaiterait que la clause fût effacée ou soumise au comité de la taxe.

La proposition de M. Olivier est rejetée.

L'amendement de M. Blanchard est adopté.

[illegible] 19:

De s'ingérer dans une action civile ou criminelle quelconque.

Est adopté.

L'ordre spécial du jour appelle le rapport du comité qui divise l'Etat en districts et fixe le nombre des sénateurs et des représentants.

Le premier article déclare que la représentation devra être égale et uniforme à la Chambre, qu'elle devra reposer sur le chiffre de la population. Chaque paroisse devra avoir au moins un représentant.

Les autorités de l'Etat devront faire la première énumération en 1885, et chacune des énumérations subséquentes devra se faire tous les dix ans. Le nombre des représentants ne devra pas être de plus de quatre-vingt-huit ni moins de [illegible]-dix.

M. Mathews, républicain, de Tensas, demande que la première énumération ait lieu en 1885 au lieu de 1890, époque à laquelle les Etats-Unis feront un recensement; sa motion est rejetée à une écrasante majorité, et l'article est adopté par un vote de 95 contre 17.

—L'article 2 est adopté. Il y est fait un devoir à la Législature, lorsqu'elle fixera le nombre de représentants auquel chaque paroisse aura droit, de diviser l'Etat en *senatorial districts*, c'est-à-dire les districts qui éliront des sénateurs. Aucune paroisse — la paroisse d'Orléans exceptée—ne devra être divisée à l'effet de former un district, et lorsqu'une nouvelle paroisse aura été créée, elle devra être attachée au district d'où lui vient la plus grande partie de son territoire, ou à un autre district attenant, au gré de la Législature, mais ne devra pas être attachée à plus d'un district. Le nombre de sénateurs ne devra pas excéder trente-six ni être au-dessous de vingt-quatre.

—L'article 3, qui est adopté, veut que jusqu'à la nouvelle énumération, les districts se composent des paroisses suivantes et qu'elles aient le nombre suivant de sénateurs: le premier, du 3e et 9e wards de la paroisse d'Orléans, des paroisses St-Bernard et Plaquemines—deux sénateurs; le deuxième, du 4e, 5e, 6e et 7e wards d'Orléans—deux sénateurs; le troisième, du 8e ward d'Orléans—un sénateur; le quatrième, du 2e et 15e wards d'Orléans (rive droite du fleuve)—un sénateur; le cinquième, du 1er et du 10e wards d'Orléans—un sénateur; le sixième, du 11e, 12e, 13e, 14e, 16e et 17e wards d'Orléans—deux sénateurs; le septième, de Jefferson, St-Charles et St-Jean-Baptiste—un sénateur; le huitième, de St-Jacques et Ascension—un sénateur; le neuvième, de Terrebonne, Lafourche et Assumption—deux sénateurs; le dixième, de Ste-Marie, Vermillion, Cameron et Calcasieu—deux sénateurs; le onzième, de St-Martin, Ibérie et Lafayette—un sénateur; le douzième, de St-Landry—deux sénateurs; le treizième, d'Avoyelles et Pointe-Coupée—un sénateur; le quatorzième, d'Iberville et de West Baton-Rouge—un sénateur; le quinzième, d'East et West-Feliciana—un sénateur; le seizième, d'Est Baton-Rouge—un sénateur; le dix-septième, de Ste-Hélène, Livingston, Tangipahoa, Washington et St-Tammany—un sénateur; le dix-huitième, de Rapides et Vernon—un sénateur; le dix-neuvième, de Natchitoches, Sabine, De Soto et Rivière-Rouge—deux sénateurs; le vingtième, de Caddo—un sénateur; le vingt-unième, de Bossier, Webster, Bienville et Claiborne—deux sénateurs; le vingt-deuxième, d'Union, Morehouse, Lincoln et West-Carroll—deux sénateurs; le vingt-troisième, de Ouachita, Richland, Caldwell, Franklin et Jackson—un sénateur; le vingt-quatrième, de Catahoula, Winn et Grant—un sénateur; le vingt-cinquième, d'East Carroll et Madison—un sénateur; le vingt-sixième, de Tensas et Concordia—un sénateur.

Représentants.—Le premier district de la paroisse d'Orléans en aura 1; le deuxième, 2; le troisième, 3; le quatrième, 1; le cinquième, 2; le sixième, 1; le septième, 2; le huitième, 1; le neuvième, 2; le dixième, 2; le onzième, 2; le douzième, 1; le treizième (13e et 14e wards), 1; le quatorzième (16e et 17e wards), 1; le quinzième, 1.—Ascension en aura 1; Assomption, 2; Avoyelles, 2; East Baton Rouge, 2; West Baton Rouge, 1; Bienville, 1; Bossier, 1; Caddo, 2; Calcasieu, 1; Caldwell, 1; Cameron, 1; East Carroll, 1; West Carroll, 1; Catahoula, 1; Claiborne, 2; Concordia, 1; De Soto, 2; East Feliciana, 2; West Feliciana, 1; Franklin, 1; Grant, 1; Ibérie, 1; Iberville, 2; Jackson, 1; Jefferson, 1; Lafayette, 1; Lafourche, 2; Lincoln, 1; Livingston, 1; Madison, 2; Morehouse, 1; Natchitoches, 2; Ouachita, 1; Plaquemine, 1; Pointe Coupée, 1; Rapides, 2; Rivière Rouge, 1; Richland, 1; Sabine, 1; St-Bernard, 1; St-Charles, 1; Ste-Hélène, 1; St-Jacques, 1; St-Jean-Baptiste, 1; St-Landry, 4; St-Martin, 1; Ste-Marie, 2; St-Tammany, 1; Tangipahoa, 1; Tensas, 2; Terrebonne, 2; Union, 1; Vermillion, 1; Vernon, 1; Washington, 1; Webster, 1; Winn, 1.

Le nombre de sénateurs et de représentants ne devra pas être changé, d'une manière quelconque, avant 1890.

Le rapport est *définitivement* adopté par un vote de 83 et 24, et fera partie de la nouvelle constitution.

—Avant l'adoption, M. Parlange dit qu'il est de son devoir de signaler à l'attention de l'assemblée l'inégalité de la représentation de la Pointe Coupée. Sous la constitution de 1868 et la loi 1 de 1873, la paroisse avait deux représentants. L'article 1 du rapport déclare que "la représentation sera égale et uniforme," c'est là l'énonciation du principe équitable sur lequel est fondé le système représentatif. Le paragraphe 2 de l'article 1 veut que la représentation soit basée sur la population, qu'un chiffre soit fixé, que toute paroisse ayant ce nombre et plus de la moitié de ce nombre, ait droit à deux représentants. Le chiffre serait donc d'environ 8750 habitants et la Pointe Coupée ayant 14,159 habitants, aurait droit à deux représentants. Est-il juste que des paroisses comme Cameron, qui a 1918 habitants, Washington qui en a 3769, Vernon 4259, St-Bernard 4243, et beaucoup d'autres, aient la même représentation qu'une paroisse de plus de 14,000 âmes? Est-il juste que la paroisse Claiborne qui, d'après le rapport du secrétaire d'Etat, compte 1917 électeurs, De Soto qui en compte 2209, Madison 2838, aient deux représentants, tandis que la Pointe-Coupée, qui compte 3066 électeurs, n'en a qu'un? Peut-on expliquer comment la paroisse Madison, dont la population était de 14,009 en 1875, ait droit à deux représentants, et la Pointe-Coupée, dont la population était de 14,159 à la même époque, n'en ait qu'un seul. On ne pourra pas répondre que d'après le recensement partiel de 1878, Madison a 15,261 âmes, car on sait bien que la population de la Pointe-Coupée s'est certainement accrue dans la même proportion.

M. Robertson, chairman du comité, répond au délégué de la Pointe-Coupée que la représentation qui fixe le rapport repose sur une population de 10,000 âmes pour chaque représentant et sur une fraction au-dessus de 4,700 âmes pour un second représentant.

La considération du rapport du comité de la limitation des pouvoirs de la Législature est reprise.

La clause 20:

De donner effet à des testaments ou des actes irréguliers ou invalides, à des dispositions illégales quelconques de propriétés.

Est adopté.

Les clauses 21 et 22 sont adoptées; en voici la traduction:

De régler la direction des écoles publiques, la construction ou la réparation des bâtisses qui servent aux écoles et de prélever de l'argent à cet effet.

De légaliser les actes non autorisés ou invalides d'un fonctionnaire, serviteur ou agent quelconque de l'Etat d'une paroisse ou d'une municipalité quelconque de l'Etat. Dans tous les autres cas où une loi générale peut s'appliquer, aucune loi locale ou spéciale ne devra être faite.

Le président annonce à l'assemblée que conformément à la résolution de M. Edwards (adoptée ce matin), il a ajouté le nom de M. Dillard, d'Union, à ceux des membres du comité d'agriculture.

A quatre heures, la Convention s'ajourne à mardi—aujourd'hui—à onze heures.

TEXAS TRADE AND IMMIGRATION GUIDE.—Tel est le titre d'un Guide du Commerce qui doit paraître incessamment à Galveston et qui aura une grande circulation au Texas. M. John J. Dawson, qui a longtemps appartenu à la presse de notre ville, sollicite, à la Nouvelle-Orléans, des souscriptions et des annonces pour cette importante publication. Comme nous sommes à la veille de posséder un chemin de fer qui mettra directement en communication la métropole de la Louisiane avec le grand marché du Texas, il est de l'intérêt de nos maisons de commerce de se faire connaître dans ce dernier Etat.

LISTE DE NAVIRES.
En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship New Orleans, Halsey, ...parti 10 mai
Steamship Morgan City, Reed ......parti 10 mai
Goelette Wm H Stedman, Chamberlain, expéd 5 avril

PHILADELPHIE

Goelette Cephas Starrett, Billings, expéd 10 mai

LEITH

Barque Christopher Columbus, Kandeen, partie 5 mai

BATH, (ME)

Navire Scotia, [illegible] ......en charg't 6 avril

LUBEC

Barque Fied, [illegible] ......expéd [illegible]

[illegible]

CHERBOURG.

Barque [illegible] ......au [illegible]

BORDEAUX.

Barque [illegible] ......partie 30 avril
Barque [illegible] ......

MARSEILLE.

Steamship [illegible] ......parti 13 avril
Barque [illegible] ......
Barque [illegible] ......

TRIESTE.

Navire [illegible] ......parti 26 mar

IBRAILA

Barque [illegible] ......parti 22 avril

BARCELONNE.

Barque [illegible] ......partie 26 av

BARCELONE

Barque [illegible] ......parti 24 fév

PALERME

Brick [illegible] ......parti [illegible]

GIBRALTAR

Brick [illegible] ......expédié 29 [illegible]

RIO DE JANEIRO

[illegible] ......en charg't 2 [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 19 mai 1879.
Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	68	[illegible]
Midi	84	[illegible]
3 P. M.	87	[illegible]
6 P. M.	86	[illegible]

Nouvelle - Orléans, 20 mai.—Température: Baisse peut être suivie d'une hausse de baromètre, vents du sud, temps clair ou partiellement couvert et peut être des pluies locales.

Bulletin météorologique.

Lundi, 19 mai, 3 h. 42 P. M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	86	Louisville, Ky.	86
[illegible]	84	Memphis, Tenn.	87
[illegible] Tex.	86	Mobile, Ala.	85
Cairo, Ill.	84	Montgomery, Ala.	87
Chattanooga, Tenn.	82	Nashville, Tenn.	85
Cincinnati, O.	84	New Orleans, La.	86
Davenport, Iowa.	83	Omaha, Neb.	83
[illegible]	82	Pittsburgh, Pa.	72
Galveston, Tex.	82	Savannah, Géo.	82
[illegible]	83	Shreveport, La.	86
Keokuk, Iowa.	86	St. Louis, Mo.	87
Key West, Fla.	84	St. Paul, Minn.	77
La Crosse, Wi.	72	Vicksburg, Miss.	87
Leavenworth, Kas.	86	Yankton, D. T.	80

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (aux plus basses).

Augusta	10.07	Nashville, Tenn.	4.05
Cairo, Ill.	12.02	New Orleans*	3.05
Cincinnati, O.	3.00	Omaha, Neb.	3.05
Davenport, I.	2.00	Pittsburgh, Pa.	4.00
Keokuk, Iowa	2.01	Shreveport, La.	21.03
La Crosse, Wis.	3.11	St. Louis, Mo.	11.07
Leavenworth, K	10.01	St. Paul, Minn.	5.00
Louisville, Ky.	5.09	Vicksburg, Miss.	30.00
Memphis, Tenn	2.08	Yankton	3.05

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

T. LYAN BRUHEN.
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Naissances, décès et mariages, dans les 48 heures:

MARIAGES—Edward Kimball à Mlle Malinda Hapgood.
Edward Clarke à Mlle Lizzie Battle.
François X. Zang à Mlle Frédérica Hoefner.
Louis Weihes à Mlle Annie Kanges.
Martin L. Flowers à Mlle Lillie Parker.
Emile Planchet à Mlle Lizzie Henninger.
Thomas Berry à Mme Margaret Sharda.
Samuel Cade à Mme Emilie Flanagan.
Charles F. Rinehart à Mlle Elizabeth Zwiebl.
Andrew F. Bernhardt à Mlle Mary Maier.
Albert Aug. Perreaux à Mlle Louise C. Michel.
Dennis Charles à Mlle Theresa Morgan.

NAISSANCES—Mme François Mercier, un garçon.
Mme Alexis Sabat, une fille.
" Alfred J. Bass, une fille.
" Louis Mower, un garçon.

DÉCÈS—George Trépagnier, 7 ans.
Mme Mathilda A. Garland et enfant, 27 ans.
Michel Comeaux, 34 ans.
Mme Marcelite Lalli, 84 ans.
Mme Hélène McGibbon, 43 ans.
Françoise Bernier, 71 ans.
Dame L. St Cyr, 2 mois.
Elisabeth R. Dibell, 43 ans.
James Whiteman, 58 ans.
Joseph Martin, 25 ans.
Daniel et Mary Eliza Murphy, 1 heure.
Henrietta Charles, c., 70 ans.
Tobie Simon, c., 4 mois.
George W. Beakie, 9 jours.
Thomas Rice.
Mary C. Juenchler, 3 mois.
John D. Phelan, 24 ans.
Cecilier Laronde-Turman, 36 ans.
Victor Delery, c., 54 ans.
Adam Mower, 6 jours.
Benjamin W. Hubert, 9 mois.
Ida Matt, 8 ans.
Nancy Turner, c., 67 ans.
Susan Taylor, c., 41 ans.
Mme Fanny Marie Farrell, 46 ans.
Margaret Bovard, c., 90 ans.
Laura Sargent, c., 8 mois.
Mme Mary S. Havens, 58 ans.
Alfred Petal, c., 20 ans.
Henry Boutte, c., 8 mois.

Rapport mortuaire.—Il est mort pendant la semaine dernière à la Nouvelle-Orléans 102 personnes, dont 61 de race blanche et 41 de race de couleur, 3 du choléra infantum, 17 de phthysie pulmonaire, 7 du tabes-mesenterica, 2 d'apoplexie, 3 de paralysie non classée, 5 de trismus nascentium, 3 de maladie du cœur, 2 de pneumonie, 3 de dentition, 6 d'entérite, 6 de naissance prématurée, 3 de débilité sénile, 4 noyés, et le reste de maladies diverses.

L'ordonnance "Circulation"—M. Chas. Cavanac, arrêté dimanche au coin des rues Canal et Rampart, par l'officier Mc Kay, sur l'accusation d'avoir violé l'ordonnance No 5046, a paru hier matin devant le recorder Miltenberger. L'officier, interrogé, a dit qu'il avait trouvé M. Cavanac immobile, tout près de la vitrine de Pellegrini, entre cette vitrine et la porte. Il était seul. A ce mot le recorder a mis hors de Cour l'accusé, attendu qu'étant seul il ne pouvait pas faire obstruction.

M. Cavanac a porté l'affaire devant le Grand Juri qui poursuivra l'officier pour faux emprisonnement.

La section 3 de la fameuse ordonnance "circulation" porte: "Lorsqu'il y a obstruction dans la ville par raison de personnes attroupées aux encoignures ou sur les banquettes, obstruction rendant le passage difficile pour les piétons, il sera du devoir de la police de dire aux gens de circuler et, s'ils refusent, de les arrêter et de les traduire devant le tribunal compétent."

L'ordonnance doit être surtout rigoureusement observée sur les deux côtés de la rue du Canal, jusqu'à Rampart; rue Royale, de Canal à St. Louis; rue St-Charles, de Poydras à Canal; rue du Camp, de Poydras à Canal; rue de Chartres, de Canal à St Louis; et partout où les attroupements se forment au grand inconvénient des passants.

Bureau de Santé.—Dans la séance de samedi, sur la proposition de M. Marks, le steamer Caldera, de la compagnie générale transatlantique, venant de Marseille par Barcelone, Cadix et St.-Thomas, a été relevé de quarantaine, ce steamer ayant apporté du consul des Etats-Unis à St. Thomas un certificat établissant qu'il n'avait eu aucune communication avec ce port. En conséquence le Caldera, sans autre délai que le temps pris par le Dr Carrington pour envoyer une dépêche au Bureau de Santé et en recevoir une réponse, est monté en ville avec son équipage et ses passagers tous jouissant d'un parfait état de santé.

La lettre du consul américain dit, du reste, qu'il n'y a aucun cas de fièvre dans l'île.

Le capitaine E. Brown, du navire Moorhill, à la station de la quarantaine, écrit que son navire, parti de Rio, a passé 60 jours en mer et que tout le monde se porte bien à bord. Il y a eu un décès pendant le voyage, mais non de fièvre jaune. Cette affaire est renvoyée à la prochaine séance régulière du Bureau.

Le capitaine Sias, de la brigantine Pedro Tubull, a quitté la Havane le 13 avril, date du départ du steamer St-Louis, et est arrivé ici le 8. Il écrit qu'il a eu la fièvre jaune à Pernambuco en 1871, qu'il l'a eue une seconde fois à la Havane en 1875. Il désire venir en ville pour prendre des arrangements afin d'acheter une cargaison, ou de gagner la mer le plus vite possible, s'il ne peut trouver du fret.

Permission a été donnée au capitaine Sias de venir en ville. Quant à sa brigantine, elle sera passée à la fumigation et aura dans dix jours la permission de venir en ville, si tout le monde est alors bien portant à bord.

Le dépôt Morgan.—Les administrateurs Behan et Houston, à qui avait été référée la pétition de la compagnie du chemin de fer Morgan pour obtenir le privilège de construire un dépôt dans le voisinage de son débarcadère, rapporteront bientôt au Conseil une ordonnance à ce sujet. On ne connait pas encore les dispositions de l'ordonnance, mais elles donneront probablement à la compagnie le droit d'élever un hangard d'une étendue de deux îlets. L'objet de la compagnie est d'avoir ce dépôt tout prêt pour le temps où le chemin de fer sera achevé et mis en opération jusqu'au Texas.

Permis de vente.—La municipalité fait avec son rigorisme contre les marchands ce que le Bureau de Santé fait avec ses règlements de quarantaine. Il faut en rabattre beaucoup des deux côtés. On a délivré hier des permis par centaines et l'on rapporte qu'une licence a été donnée à une femme de couleur qui passe pour avoir 120 ans. Bel âge! Le maire dit qu'il ne refuse pas d'accorder des permis aux gens qui n'ont qu'une ou deux vaches et qui désirent vendre leur lait dans les rues. Alors pourquoi a-t-on arrêté les marchands de mûres, de fraises, d'artichauds, de tomates, qui n'ont ni vaches, ni mulets, ni poules et qui ont tout au plus un panier pour y mettre ce qu'ils ramassent dans les bois ou ce que les jardiniers leur ont donné en paiement de leur travail. Tout cela était bien inutile et tout aussi inutile que le refus du Bureau de Santé de laisser monter jusqu'à des goélettes quand il laisse arriver maintenant et sans délai des vapeurs venant des tropiques.

Patentes pour le Sud.—M. H. N. Jenkins, solliciteur de brevets, Passage du Commerce No [illegible] [illegible] les patentes suivantes ont été accordées [illegible] pendant la semaine finissant le 29 [illegible] avril [illegible]:

Louisiane—George D. Lee, Nouvelle-Orléans; presses pour emballer des matières filamenteuses; Emile E. Leuve, Grane's Forge; appareil pour blanchir le jus de canne; W. J. Sharp, Baton-Rouge; évaporateurs.

Mississippi—L. Scully, Meridian; ventilateurs; W. A. O'Callaghan, [illegible]; presses à coton et à foin.

Alabama—W. S. Lenoir, Lower Peach Tree; machine à laver; J. L. Dykes, Demopolis; arrangement de tuyaux pour voitures; T. B. Taylor, de Mount Meigs; garde-feux et garde-cendres pour chemins de fer.

Texas—J. W. Findlay, Bryan; une charrue roue à un char.

Floride—Seidenburg & Co., de Key West; marque pour cigares.

Mort.—M. Charles Clotheaux, inspecteur de la 1re Municipalité pendant la division de la ville, secrétaire du Bureau des aldermen après la consolidation, et greffier de la Cour de District des Etats-Unis à l'époque où y siégeait le juge Durell, est décédé sur son habitation, paroisse de St-Tammany, [illegible] de Ponchatoula, à deux milles de Madison.

Rapport du directeur médical.—Ce rapport est très détaillé et donne des instructions sur l'emploi des désinfectants, qui seront distribués en divers quartiers de la ville, à bas prix pour tout le monde et pour rien aux pauvres. Il est fort important, à ce qu'il paraît, de désinfecter les fosses d'aisances, bien qu'on ait remarqué que les vidangeurs jouissaient, pour la plupart, d'une santé robuste.

Quand les fosses sentent mauvais c'est qu'elles exhalent des gaz empoisonnés qui emportent dans l'air des parcelles de matière en putréfaction et de nombreux organismes, tels que les bacterais, les vibrios, etc., qui peuvent être une source de mauvaise santé. Ce désinfectant est une solution saturée de perchloride de fer et de chloride de zinc. C'est un caustique. Il ne faut donc pas le laisser à la portée des enfants et des personnes ignorantes. Le rapport indique ensuite la méthode de s'en servir.

Les rigoles peuvent être désinfectées de la même manière. Si une fosse résiste à la désinfection, cela prouve qu'il s'y trouve un profond dépôt de matières excrémentaires. Alors il faut qu'elle soit vidée le plus vite possible.

Le Dr C. B. White, qui est l'auteur de ce rapport, le fait suivre d'une lettre adressée au gén. Bussey, président du comité sanitaire et traitant de l'importance d'avoir une ample fourniture d'eau. Un jour viendra, répète-t-il, d'après un Anglais distingué dans la science sanitaire, un jour viendra où une taxe sur l'eau sera jugée aussi absurde que nous considérons absurde la taxe sur la lumière. L'usage de l'eau devrait être aussi libre que l'usage de l'air.

Bien que la Nlle Orléans ait une large chûte d'eau, 66 pouces en moyenne par an, cette eau n'est pas distribuée également dans tout le cours de l'année, car tout le monde sait que nous avons de grandes sécheresses. Il faut donc qu'il y ait des approvisionnements d'eau assez considérables pour durer plus longtemps que les sécheresses.

Du 20 août au 5 novembre 1872, 3 pouces en 10 semaines. En 30 jours il ne tombe que 0.4 1/2 d'un pouce. En 1875, la pluie fut plus forte et plus également distribuée.

On a considéré ici qu'une provision de 500 gallons d'eau par chambre était nécessaire.

A la suite de ce rapport, une ordonnance est passée, portant que toute maison ou location devra être pourvue d'une citerne ou de citernes pouvant fournir 500 gallons par chambre, sous peine de $25 d'amende, et pendant la durée d'un bail sous peine de $10 par mois.—Nous espérons bien que la municipalité ne sanctionnera pas une pareille ordonnance.

Règlements pour le marché.—L'administrateur Chevalley a préparé une résolution prohibant la vente des poissons, chevrettes, de la viande, des crabs et des légumes, pendant les heures de marché, excepté par les bouchers ou les vendeurs réguliers fournissant leurs habitudes.

Où est allé le stock des waterworks?—L'affaire du stock de la ville dans le capital des waterworks va disparaître de la scène pendant quelque temps. Le *rule* pris contre le maire et les administrateurs ne sera pas jugé avant le premier lundi de juillet. On trouvera alors le moyen de renvoyer l'affaire à la session suivante, et pendant ce temps le capital social de la ville restera entre les mains du shérif.

Partie de tir.—Le club des tireurs de la Nouvelle-Orléans a reçu et accepté une invitation du club des tireurs de Natchez à participer à un concours de tir à Natchez, qui aura lieu le 24 mai aux conditions suivantes:

1. Une partie de tir aux balles de verre aux Fair Grands du comté Adams.

2. La partie aura lieu d'après les règles de Bogardus sous la surveillance de membres de chaque club, et chaque concurrent devra tirer 21 coups.

On commencera à 9 heures du matin.

Le monument des soldats unionistes à Chalmette.—La grande armée de la République en Louisiane avait conçu l'idée d'élever un monument pour les morts fédéraux, au cimetière de Chalmette. Le travail est loin d'être fini, et ceux qui ont pris l'initiative de l'affaire demandent au Congrès qu'il leur soit permis de se servir du granite inutile qui se trouve au fort Livingston, et ils invitent les représentants de la Louisiane au Congrès à appuyer la demande. Ces représentants ont répondu individuellement qu'ils feraient ce qu'ils pourraient en faveur de cette entreprise.

Affaire Magner.—Cette affaire a été soumise au juri samedi dernier, à 1 heure et demie du matin après le résumé des débats par le juge Whitaker, et dans le courant de la même journée le juri a rendu un verdict d'acquittement.

Nominations.—Augustin Berceger, notaire, pour la paroisse Ascension. W. B. King, directeur d'école pour la paroisse Madison à la place de G. W. Necholl, décédé.

Incendie.—Le feu s'est manifesté hier après-midi, vers trois heures et demie, dans la cuisine d'une maison située au No 325 de la rue Urquhart, près St Ferdinand, possédée et occupée par M. J. Jones. Après avoir réduit en cendres cette cuisine, les flammes se sont propagées avec rapidité et ont atteint et consumé quatre maisons voisines, toutes en bois, à un étage et occupées par des familles. La perte est assez considérable et est cubie par les compagnies d'assurances plutôt que par les propriétaires.

Tentative de suicide.—Une vieille femme de couleur a cherché à mettre fin à ses jours, hier après-midi, en se jetant dans le fleuve, entre les rues Conti et St-Louis. Sauvée par un agent de police et conduite à la salle de police, la malheureuse a refusé de se nommer et a paru être privée de la raison.

Mauvaise huile.—Les inspecteurs de rues à l'emploi du Département de Police, signalent tous les jours, à l'attention du Chef de ce Département de l'Administration Municipale, des explosions de ces lampes à huile de charbon qui servent à l'éclairage des faubourgs de la ville. Ils attribuent ces accidents fréquents à la mauvaise qualité d'huile dont il est fait usage.

Brulée à mort.—Dimanche soir, Mme F. Farrell, demeurant rue Delord, près la rue des Dryades, est morte des brulures que, la veille, lui avait causées l'explosion d'une lampe à huile de charbon. Mme Farrell avait dans ses bras l'enfant d'un voisin quand elle alluma la lampe et elle a eu la présence d'esprit de jeter cet enfant de côté quand l'accident est arrivé, en sorte que tout le mal a été pour elle. Elle a bien poussé des cris perçants mais lorsque les voisins sont arrivés, il était trop tard; son corps était déjà brulé en maints endroits. Les Drs Fulwell et Jamison, appelés sans délai, n'ont rien pu faire pour la sauver. Seulement ils ont pu adoucir ses derniers moments. Mme Farrell avait 46 ans et jouissait de l'estime de tous ceux qui la connaissaient.

De la bière à la mort et non de la mort à la bière.—Samedi soir, vers les dix heures, un allemand, âgé de 29 ans, Valentin Christian, employé à bord d'un chaland amarré devant la rue de l'Harmonie, est tombé à l'eau et s'est noyé. Il avait bu de la bière et s'était couché sur le toit du bateau. Se levant tout endormi encore, il marche à la manière résolue des somnambules et met son pied dans le vide. Il plonge. La fraicheur de l'eau l'ayant réveillé, il appelle au secours. On lui tend une perche qu'il ne peut saisir et disparaît. Le corps de Christian n'a pas encore été retrouvé.

Vol de café.—Samedi, vers minuit, l'officier McDermott a arrêté au coin des rues Delord et Rampart, deux nègres qui emportaient deux sacs. L'un des nègres s'est échappé, l'autre, qui s'appelle Thomas Smith, a été capturé et emmené au corps de garde. Les deux sacs contenaient du café.

Pique-nique.—La société de bienfaisance "Excelsior" des jeunes gens a célébré sa seconde fête annuelle au parc Leeper. Beaucoup de monde, d'animation et d'entrain. Jeux, courses en sac et autres divertissements; du plaisir et de la joie pour tous les visiteurs. Le soir, le parc a été illuminé avec des feux et des lanternes, et la plateforme, remplie de danseurs [illegible]. On a commencé à danser à 5 heures et on a continué jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Transferts [illegible] aux bureaux de l'enregistrement [illegible]:

Louis Dubost et als. à Eugène Dupré, deux terrains avec bâtisses, compris entre les rues Conti, Dumaine, Bienville et Dumaine......$6,100

Veuve P. C. Comstock à Mme J. G. Grant et [illegible] Mutual Insurance Company, $.13 d'un terrain avec les bâtisses, compris entre les rues Rampart, St. Anne, Dumaine et [illegible]......$1,500

Mme A. C. Weaver et John L. Sherry à E. [illegible] Coleman & Bro., un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Magasin, Clara, [illegible] et Erato......$1,000

Succession de Samuel F. Bass à Veuve S. F. [illegible], les bâtisses et améliorations sur le terrain compris entre les rues Julia, Carondelet, St Joseph et St Charles......$2,500

Du même au même, la bâtisse et améliorations [illegible] sur le même terrain......$3,500

Succession de Veuve T. F. Miner à Mlle M. Barry, cinq terrains avec bâtisses, compris entre les rues Camp, Magasin, Pension et Amelia......$1,000

D. R. [illegible] à Henry Laine, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Union, Dumaine, Royale et Franklin......$1,000

[illegible] Depuis plus de trente ans, il est notoire [illegible] de Mme Winslow pour les enfants [illegible]

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.

Le nouveau câble français—Blanqui bientôt gracié—La conférence sur la question grecque — Refroidissement entre la France et l'Angleterre—Les chefs de la Commune graciés, mais non amnistiés—L'affaire de l'archevêque d'Aix—Le congrès de l'isthme de Darien.

Paris, 15 mai—La Bourse dit que la Banque de Castilla a acheté 3,800 actions de la compagnie du câble français fondée par M. Pouyer-Quertier.

Paris, 18—Louis Blanqui, récemment élu à Bordeaux, et qui est encore actuellement en prison, pour avoir voulu renverser le gouvernement de la défense nationale, en 1870, va être gracié.

Paris, 18—Le fameux joueur, Garcia, qui a fait si souvent sauter la banque à Hunburger à Baden, vient de mourir. Il vivait d'une petite pension que lui faisait sa famille.

Paris, 18—La République Française annonce que des négociations relatives à la question grecque commenceront à Constantinople dans les commencements de juin et auront le caractère d'une conférence. Toutes les puissances ont donné leur adhésion, excepté l'Angleterre.

Paris, 18.—La République Française publie un article violent sur le refus de l'Angleterre de coopérer avec la France dans les questions égyptienne et grecque. Elle ajoute: les anglais ne doivent pas se réfugier dans l'équivoque. La France en est à se demander, s'il ne vaudrait pas mieux pour elle avoir affaire avec de vrais ennemis qu'avec de pareils amis.

Le Journal des Débats attaque aussi l'Angleterre; le Moniteur et la La Liberté la défendent.

Paris, 19—M. LeRoyer, ministre de la justice, a informé une députation de députés radicaux que le gouvernement avait résolu de ne pas accorder l'amnistie aux membres de la Commune, mais de les gracier simplement, après le 1er juin. Rochefort, Vallès et Blanqui seront ainsi graciés; mais la grâce ne leur rend pas leurs droits politiques.

Versailles, 19.—Aujourd'hui, à la Chambre des Députés, M. Lockroy, à propos de la conduite de l'archevêque d'Aix, a demandé que l'on retirât leurs salaires aux ecclésiastiques rebelles; il a parlé en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

M. Lepère, ministre de l'intérieur, a répondu que les membres du cabinet sont complètement d'accord sur les projets de loi de M. Ferry relatifs à l'instruction.

Ils sont déterminés à s'opposer aux empiètements du cléricalisme. Si les rapports sur les discours de l'archevêque d'Aix et sur la pastorale qui a suivi, sont confirmés, il sera poursuivi.

A une séance du Congrès du canal du Darien, M. de Lesseps a dit que les travaux de l'assemblée marchaient rapidement et seraient probablement complétés dimanche ou lundi. M. Fontaine a lu un rapport dans lequel il dit qu'il sera nécessaire pour assurer la permanence du canal, qu'il y passe annuellement six millions de tonnes de marchandises. Il a condamné le système des écluses.

ESPAGNE.

Paris, 15 mai.—On télégraphie de Madrid au Temps: "Une grande sensation a été produite dans les cercles financiers par un article de journal disant que, dans le prochain budget, les intérêts et le rachat des bonds du trésor récemment émis demanderont une somme de 24 millions de pesetas en plus du crédit voté pour le service de la dette. En outre, ajoute l'article, les dépenses pour l'armée, la marine, les travaux publics vont en augmentant, et les contributions directes baissent, par suite de la crise en Catalogne et le prix des vivres. Cependant les recettes des douanes ont quelque peu augmenté.

"Voici quelques renseignements sur la mort du duc de Medina-Celi. Il chassait dans ses terres avec sa femme, lorsque son fusil se déchargea accidentellement dans son abdomen. Il est mort en quelques heures."

ALLEMAGNE.

Une soirée chez M. de Bismarck—Ses idées économiques bien arrêtées—Démission de M. Von Forckenbeck.

Londres, 19.—Une dépêche de Berlin au Times dit que la soirée parlementaire de Bismarck, samedi, a été beaucoup plus nombreuse que d'ordinaire, les libre-échangistes n'envoyant qu'un maigre contingent aux députés d'Alsace. Le prince a été très affable, causant tantôt en français, tantôt en anglais.

La nomination du général Manteuffel comme gouverneur de la province est, dit on, certainement impossible de faire un meilleur choix pour ce poste.

Le chancelier a discouru ensuite sur les questions financières et la nécessité pressante de protéger les agriculteurs contre la concurrence étrangère. Il faut que le droit sur la bière passe. Quant aux débats sur le tarif il a observé que si l'on croyait venir à bout de sa patience, en prolongeant systématiquement la discussion, on se trompait étrangement. Il restera à Berlin, s'il le faut, jusqu'en septembre. Mais il est nécessaire que l'affaire soit enlevée, et elle le sera. Il est évident que jusqu'ici les membres ne se rendaient pas compte de l'opiniâtreté indomptable des fonctionnaires prussiens. Plus tard, le prince s'occupa incidemment des ventes d'argent de la banque prussienne, auxquelles il voudrait voir mettre un terme.

Londres, 19—Dans un diner des représentants de l'Allemagne qui a eu lieu, hier, à Berlin, Herr Von Forkenbeck a annoncé son intention de donner sa démission de président du Reichstag, attendu qu'il comprend parfaitement qu'il ne représente pas le quart de l'assemblée et qu'il ne possède plus sa confiance. La formation d'un grand parti libéral ayant pour but l'abrogation de la législation actuelle, peut seul sauver le pays.

Herr Forkenbeck a annoncé que les libéraux voteront désormais avec ensemble.

Singulier résultat du système de protection.

Londres, 18—La grande maison allemande Ruper avait fourni dernièrement à un chemin de fer étranger, des rails de 5 livres le 1000 kilos. La livraison s'était faite au plus bas enchérisseur.

La même maison vient de vendre les mêmes rails au gouvernement allemand à raison de 7 livres 8 shillings par 1,000 kilos. Sous le régime de la protection, quatre maisons allemandes s'étaient entendues ensemble pour partager les bénéfices.

La traite des nègres.

Allemagne, 19.—Le Reichstag a approuvé le traité anglo-allemand en vue de prévenir le commerce des esclaves sur la côte d'Afrique.

INDES.

Traité avec l'émir.—La famine dans l'Inde.—Menaces d'insurrection.

Simla, 19—Un conseil de la vice-royauté a été spécialement convoqué pour aujourd'hui, afin de discuter la rédaction du traité afghan. L'émir a consenti à certaines termes qui doivent assurer les principaux objets de la politique anglaise.

Les nouvelles de Cachemire sont mauvaises. La détresse et la famine font des progrès constants.

Cela joint à l'incapacité, à la corruption, au manque d'organisation de la part de l'administration produit une situation extrêmement sérieuse.

Le chérif [illegible] de Peshawer va probablement mettre [illegible] en [illegible] les troupes de l'Afghanistan. Le choléra a fait son apparition dans la plupart des villes du Punjaub. Les dacoits, des bandes d'hommes armés prennent des proportions alarmantes, spécialement dans le district de Poona.

Il y a quelque temps, des bandes de Dacoites ont assailli le pays, attaquant avec audace les maisons, les villages, elles paraissent former une organisation régulière sous la direction d'un certain Ucassadeo Bulwand, jadis commis dans le département des finances. On les soupçonne d'être les auteurs de l'incendie qui a détruit l'école du gouvernement, le Palais Boodvar, les cours de justice, la poste, le bureau de police, et cinquante maisons à Poona, dans la nuit du 13 courant.

Londres, 19—Une dépêche de Calcutta au Times dit que le rapport suivant lequel de 20,000 à 30,000 personnes sont mortes du choléra en revenant d'une fête religieuse est encore affirmé.

Une série de graves menaces d'émeute à Calcutta.

Des bandes de mécontents à Poona ont écrit au gouvernement de Bombay pour le menacer d'une nouvelle mutinerie, et de mettre à prix la tête du gouverneur, si l'on ne soulage pas la détresse actuelle.

Surveillant la guerre du Chili.

Londres, 18.—Le marquis de Salisbury, répondant à une députation, a dit qu'il avait donné des instructions au représentant de l'Angleterre au Chili, pour protester contre les actes de la marine chilienne, et essayer d'obtenir l'assurance que, si les chargements de guano sont repris, ils ne seront pas inquiétés.

Panama, 10 mai.—Le vapeur Adams, des Etats-Unis, est parti, le 11 ou le 12, de Panama, pour le théâtre de la guerre, dans le Sud de l'Amérique.

San Francisco, 19—Une dépêche de Victoria dit que le cuirassé Triumph, et la corvette Opal sont partis pour San Francisco, hier, pour y rester deux semaines et, de là, se diriger vers le siège de la guerre dans l'Amérique du Sud.

SUISSE.

Rétablissement de la peine de mort en Suisse.

Berne, 18.—Jusqu'à ce moment, les retours du vote populaire sur le rétablissement de la peine de mort donnent les chiffres suivants: pour 166,924, contre 138,692.

ITALIE.

Le mariage civil en Italie.

Rome, 19—La Chambre des Députés a adopté une loi rendant la cérémonie du mariage civil avant la cérémonie religieuse obligatoire.

ORIENT.

La Porte soutient les Autrichiens.

Salonique, 18.—Un firman de la Porte a été lu à Pristina et Novi Bazar. Il menace de mort quiconque attaquerait les Autrichiens.

Solution de la question de la Roumélie.

Vienne, 19,—La Correspondance Politique dit que le général Stolypine est retourné à Philippopolis. Les négociations pour le transfert de l'administration de la Roumélie orientale au gouverneur Aleko Pacha se sont terminées d'une façon satisfaisante.

La Russie a promis qu'aussitôt qu'Aleko Pacha arriverait à Philippopolis, le général Stolypine transporterait ailleurs son quartier général.

RUSSIE.

Incendies en Russie.

St. Pétersbourg, 18—Le gouverneur d'Orenburg télégraphie, à la date du 16 du courant, que le feu à Nisni Uroisk a éclaté pendant une violente tempête, et plusieurs bâtisses du gouvernement ont été détruites.

Le 16, il y a eu un autre incendie à Orenburg. Il a dévoré une portion considérable du faubourg qui avait été épargné par l'incendie précédent.

St. Pétersburg, 19—Une effroyable conflagration a lieu actuellement à Petropowlosk, en Sibérie; plusieurs quartiers de la ville sont en flammes.

WASHINGTON.

Paiement des arrérages de pension.

Washington, 18—A une réponse à lui adressée par le sénateur Schurz dans laquelle il lui est demandé quel est le montant mensuel disponible pour le paiement des arrérages de pensions, alloué avant le 25 janvier dernier. Le secrétaire dit que, y compris ce qui a déjà été payé, $2,000,000 seront disponibles avant le 1er juillet, et, à partir de cette époque, $2,000,000 chaque mois. En conséquence, le secrétaire Schurz a fait savoir par circulaire, que l'on ne pouvait satisfaire que peu de droits, à cause du peu de ressources qu'il y a dans le trésor.

Ces paiements auront donc à supporter des délais. Le droit aux arrérages sera réglé non d'après la date de la réclamation, mais d'après celle de la loi du 25 janvier 1879. Dans le paiement, il ne sera tenu aucun compte de la date ou du rang de la réclamation au trésor; on distribuera l'argent aux diverses agences aussi également que possible, de façon à satisfaire le plus de monde que l'on pourra.

M. L. Chotteau devant le comité des voies et moyens.

Washington, 19.—Le comité des voies et moyens et nombre de membres des deux chambres se sont réunis dans la salle du comité des voies et moyens pour entendre un discours de M. Léon Chotteau sur le traité de réciprocité entre la France et les Etats-Unis.

Sénat.

Le Sénat a repris la discussion du bill des crédits législatif, exécutif et judiciaire. Il a été convenu de voter sur la partie politique du bill demain, à 4 heures.

M. Blaine parle longuement contre les droits d'Etat.

M. Vance parle du système d'éducation dans les écoles du Sud qui a un caractère odieux, dit-il. Il cite des livres d'école pour prouver la vérité de ce qu'il avance.

M. Blaine a parlé d'une littérature de parti; rien de pareil n'a lieu, à la connaissance de M. Vance. Il y en a eu quelque peu durant la guerre, mais depuis n'a lu ni entendu chose pareille. Il y a dans cette Chambre un parti pris de ne faire aucun droit à une mesure quelconque demandée par les hommes du Sud. Il s'agit ici de la liberté du scrutin. Les hommes du Nord n'y ont vu qu'une question de parti, et n'ont opposé au projet que des arguments de parti.

Le projet actuel devrait être discuté sur ses propres mérites et non avec des arguments de partisan.

On entend la liberté des élections d'une façon singulière. S'il nous faut avoir pour surveiller les polls des hommes comme Davenport et autres criminels de son genre; si l'on arrête tout homme voulant voter le ticket démocratique; s'il nous faut l'armée pour compter les votes de l'élection de la prochaine présidence, nous n'avons plus qu'à abandonner la défense du pays.

La ligue de la réforme du travail.

Boston, 19 mai.—Une session spéciale de la ligue de la réforme du travail de la Nouvelle-Angleterre s'est ouverte, hier, et a continué toute la journée. On y a adopté des résolutions d'un caractère prédominent socialiste.

Vote sur la grève.

Fall River, 17—Les ouvriers fileurs ont voté au scrutin si l'on se mettrait en grève ou non. Un comité a été nommé pour compter les voix. Le résultat sera annoncé samedi. Il faut les deux tiers des voix pour établir la grève. On conserve sur ce sujet le plus grand secret. Il y a beaucoup d'anxiété parmi les ouvriers.

Le juge-président Waite à Charleston.

Charleston, 19.—Le juge-président Waite et l'ex-gouverneur Chamberlain sont arrivés, l'un, pour présider la Cour des Etats-Unis qui s'ouvre demain, l'autre pour y plaider.

La quarantaine et la Chambre de Commerce de Memphis.

Memphis, 19—A une assemblée de la Chambre de Commerce, on a adopté la résolution suivante:

Attendu que l'on a appelé l'attention de nos représentants au Congrès sur la nécessité de régler une quarantaine sur la côte du sud;

Que ces résolutions étaient rédigées en termes qui pouvaient jeter du discrédit sur nos représentants, il est résolu que les résolutions votées n'atteignent en aucune façon leur conduite; les efforts du sénateur Harris et de l'honorable Casey Young en faveur de cette grande entreprise sont à l'abri de reproche. Nos résolutions n'avaient d'autre but que de représenter au Congrès la nécessité immédiate d'une loi pour protéger la grande vallée du Mississippi.

De nouveau, nous demandons au Congrès de nous sauvegarder par une loi telle que l'a présentée notre sénateur Harris. La prospérité non seulement de la Vallée, mais du pays entier en dépend.

Une petite fille lapidée.

Boston, 19—Hier, des enfants jouaient à la balle; une petite fille de 10 ans ayant saisi la balle, ne voulant pas la rendre, les autres l'ont lapidée à coups de pierres. Une d'elles l'a frappée à la tempe et l'a blessée mortellement. Elle est morte ce matin.

Tragédie domestique.

San Francisco, 19—Un allemand du nom de Longbehm, vivant à 5 milles d'Antioche, comté de Contracosta, a amené ses deux enfants dans un champ, les a battus à mort à coups de bâton, leur a coupé la gorge, puis est rentré chez lui et s'est fait sauter la cervelle. Longbehm avait vécu heureux jusque là, il a sans doute cédé à un accès d'aliénation mentale.

Double assassinat par un nègre.

Columbus, Texas, 19—La femme d'un barbier noir l'ayant abandonné, il blessa, hier, dangereusement un blanc qu'il accusait de l'avoir séduite; aujourd'hui il coupa la gorge à la malheureuse, séparant presque la tête du tronc.

Cincinnati, 19—Le commis de l'Hôtel St. Nicholas s'est noyé avec son frère, en chassant avec leur barque, à éviter un vapeur qui passait.

Les assemblées presbytériennes.

Saratoga, 19—Après l'ouverture de l'assemblée presbytérienne, le modérateur (président) a demandé l'adoption d'un message à envoyer aux assemblées du même genre réunies à Louisville et à Memphis, et dans lequel on leur offre les salutations cordiales de l'assemblée.

Memphis, 19—L'assemblée presbytérienne de Cumberland a rendu hommage à la mémoire des ministres décédés de la communion, au zèle qu'ils ont déployé, jeunes et vieux, dans l'exercice de leur ministère sacré.

26 ministres ont été enlevés pendant l'année dernière; 3 licenciés; 1 candidat.

Saratoga, 19.—L'assemblée presbytérienne a reçu du comité de l'assemblée générale du Sud des offres de coopération pour l'œuvre de l'observation du sabbat.

Memphis, 19.—L'assemblée générale reçoit à son tour des félicitations de l'assemblée de Saratoga. Elle adopte diverses résolutions importantes, entr'autres une ayant pour but de lever des fonds pour les missions du Japon.

Convention de couleur.

Richmond, 19.—La convention de couleur s'est occupée aujourd'hui des moyens d'améliorer les races.

Un discours a été prononcé par l'ancien membre du Congrès, Rainey, demandant à la population de couleur à coopérer à cette œuvre. En général les orateurs sont tombés d'accord pour déplorer la situation de leur race; ils ont demandé que l'on recourut aux tribunaux pour faire valoir les droits des gens de couleur.

Un comité de quinze a été nommé. Les résolutions adoptées disent que, comme l'homme de couleur ne peut obtenir ses droits ici, il est résolu que l'on conseille l'immigration à l'Ouest, si les Etats ne prennent pas de mesure pour améliorer la condition du nègre.

Incendies.

Pottsville, 19—On a découvert un incendie, ce matin, dans la mine Keystone. Le feu s'étend sur une étendue considérable et peut avoir des résultats désastreux. C'est la compagnie de Philadelphie et Reading qui l'exploite.

Memphis, 19—Un incendie a dévoré dans le quartier dit Negro Row, plusieurs résidences et magasins. On a sauvé les marchandises et les mobiliers.

Galesburg, Ill., 19—Un incendie a dévoré une vaste écurie de 17 chevaux, des voitures et un chantier de bois de charpente. La perte est considérable.

Marchés étrangers.

Liverpool, 19 midi — Coton ferme; Middling Uplands 7 1/8d, Middling Orleans 7 3/16. Ventes 10,000. 1000 pour la spéculation et l'exportation. Recettes 9050, américaines 6000. Futurs 3/32 plus haut. Uplands low middling clause. A livrer en mai 7 1/8d, mai et juin 7 1/32 à 1/8, juin et juillet 7 1/8 à 5/32, juillet et août 7 3/16 à 7/32, août et septembre 7 7/32 à 1/4 à 9/32, septembre et octobre 7 7/32 à 1/4 à 9/32 à 1/4d octobre et novembre 6 24/32 à 15/16d. Nouvelle récolte expédiée par voilier en octobre et novembre 6 11/16d, novembre et décembre 6 21/32.

Londres, 19, midi—Erie 28 1/2.

Liverpool, 19, 1:30 P M—Uplands low middling clause, nouvelle récolte, livraison en décembre et janvier, par voilier, 6 19/32d.

Berlin, 19—Les espèces ont augmenté de 3,060,000 marcs.

Londres, 19, 4 PM.—Consols au comptant 98 11/16. A terme 98 3/4. Erie 28 3/8.

Paris, 19, 4 P. M.—Rentes 114 fr et 20c.

Liverpool, 19, 4:30 P. M.—Ventes de coton américain, 8,000. Futurs Uplands low middling clause, livraison juin et juillet 7 1/8 aussi 7 5/32.

Argent, Stock, Etc.

New York, 19—Midi—Stocks forts; argent 3 à 4; change, long 487 1/4; court 488 3/4; bons d'Etats calmes; gouvernements forts. Coton nominal; ventes 780. Middling Uplands 13 1/4, Middling Orleans 13 3/4. Futurs actifs; mai 13:05, juin 13:10, juillet 13:28, août 13:40, septembre 13:09, octobre 12:14.

New York, 19, au soir — Argent 3; change 4.87 1/4 à 4.87 1/2; gouvernements forts; nouveaux 5's 103 5/8, Bons d'Etat calmes.

Marchés américains.

New York, 19—Recettes nettes, rien, brutes 387. Futurs sans changement à la clôture. Ventes 213,000 balles. Mai 13:42 à 44, juin 13:47 à 48, juillet 13:64, août 13:76 à 77, septembre 13:53 à 54, octobre 12:28 à 40, novembre 11:76 à 77, décembre 11:66 à 67, janvier 11:67 à 69.

Memphis, 19—Le fleuve baisse. Arrivé, Ouachita Belle de Vicksburg. Temps nuageux.

New York, 19 — Coton irrégulier et sans changement. Ventes 710 balles. Middling Uplands 13 1/4, Middling Orléans 13 3/4. Recettes nettes consolidées 7529. Exporté pour la Grande Bretagne 5651.

Passes.

Port Eads, 19, 6 P. M.—Vents légers de l'ouest. Temps clair et chaud. Pas d'arrivages ni de départs.

Passe du Sud-Ouest, 19, 6 P. M.—Pas d'arrivages. Parti: le steamship J. C. Harris, pour Morgan City.

FLEUVE ET RIVIERES.

Vicksburg, 19. — Temps légèrement couvert et chaud. Thermomètre 89. Le fleuve a baissé de 7 pouces.

Memphis, Tenn., 19.—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Arrivé de la Nlle-Orléans, le Florence Meyer. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 19—La rivière a 8 pieds 2 pouces et monte. Temps clair et chaud. Arrivé, le Golden City, de la Nouvelle-Orléans.

Pittsburg, 19—Rivière, 4 pieds et monte. Beau temps et chaud.

Louisville, 19—Temps clair et chaud. La rivière est stationnaire avec 5 pieds dans le canal.

Cairo, 19—Arrivés, de la Nlle-Orléans: Alice Brown, le Centennial. Parti pour la Nlle-Orléans le Golden Rule. Le fleuve a 13 pieds 2 pouces et monte. Temps clair. Mercure 90.

PRIX DES BESTIAUX

[illegible]

Le Canada pendant l'été.—Il n'est pas de pays plus agréable pendant l'été que le Canada. Aussi les touristes américains ont-ils pris depuis quelques années l'habitude d'y aller passer une partie de la saison des chaleurs. Mais le Canada est vaste, et quand on se décide à y transporter provisoirement ses pénates, il importe de choisir avec discernement entre les différentes provinces qui se disputent les voyageurs. Nous recommandons à nos lecteurs la province d'Ontario, et en fait d'hôtels celui connu sous le nom de "The Royal" et qui le mérite à tous égards. Il est situé dans un des plus beaux quartiers de la jolie ville de Hamilton et est admirablement dirigé par les frères Hood. Nous affirmons qu'il n'est ni au Canada ni aux Etats-Unis d'hôtel mieux tenu: tout y est propre, chaque chose est à sa place, les chambres sont grandes et bien aérées, le service intérieur est irréprochable. Au "Royal" on est chez soi, grâce aux prévenances dont les propriétaires entourent leurs hôtes.

Nous ajouterons maintenant que le "Royal" se complète par une succursale située sur les bords même du lac Ontario—l'Oceana house—et qui, est ouvert, les frères Hood. A Burlington Beach—c'est ainsi que se nomme cette partie de littoral—on est à la campagne et on y jouit de tous les agréments d'un établissement thermal. Burlington Beach est le Long Branch du Canada, avec cette différence qu'on y trouve moins de foule et qu'on n'y est gêné par aucune de ces conventions sociales qui s'imposent si tyranniquement aux hôtes de nos principales villes d'eaux. Nous dirons donc aux Orléanais qui pourront se donner ce vacances cet été: Allez à Hamilton, et frappez à la porte du "Royal."

ECOLE DE NATATION WASHINGTON.—Voici une bonne nouvelle pour les amateurs de bains froids et de l'exercice si salutaire de la natation. Le professeur L. P. Géry, dont le nom est populaire, va ouvrir aujourd'hui, dimanche, au lac St-Jean auprès du Fort Espagnol, desservi par le chemin de fer à vapeur de la rue Bienville, une école de natation qui offrira tous les avantages désirables. Le fond de sable va en pente graduée de façon qu'il n'y a aucun danger pour les enfants ou les personnes qui ne savent pas nager. Une partie de l'établissement est réservée aux dames. Voir l'annonce pour les prix et les détails.

45 Years Before the Public.
THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
CELEBRATED
LIVER PILLS,
FOR THE CURE OF
Hepatitis, or Liver Complaint,
DYSPEPSIA AND SICK HEADACHE.

Symptoms of a Diseased Liver.

PAIN in the right side, under the edge of the ribs, increases on pressure; sometimes the pain is in the left side; the patient is rarely able to lie on the left side; sometimes the pain is felt under the shoulder blade, and it frequently extends to the top of the shoulder, and is sometimes mistaken for rheumatism in the arm. The stomach is affected with loss of appetite and sickness; the bowels in general are costive, sometimes alternative with lax; the head is troubled with pain, accompanied with a dull, heavy sensation in the back part. There is generally a considerable loss of memory, accompanied with a painful sensation of having left undone something which ought to have been done. A slight, dry cough is sometimes an attendant. The patient complains of weariness and debility; he is easily startled, his feet are cold or burning, and he complains of a prickly sensation of the skin; his spirits are low; and although he is satisfied that exercise would be beneficial to him, yet he can scarcely summon up fortitude enough to try it. In fact, he distrusts every remedy. Several of the above symptoms attend the disease, but cases have occurred where few of them existed, yet examination of the body, after death, has shown the LIVER to have been extensively deranged.

AGUE AND FEVER.

DR. C. MCLANE'S LIVER PILLS, IN CASES OF AGUE AND FEVER, when taken with Quinine, are productive of the most happy results. No better cathartic can be used, preparatory to, or after taking Quinine. We would advise all who are afflicted with this disease to give them a FAIR TRIAL.

For all bilious derangements, and as a simple purgative, they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Every box has a red wax seal on the lid, with the impression DR. MCLANE'S LIVER PILLS.

The genuine MCLANE'S LIVER PILLS bear the signatures of C. MCLANE and FLEMING BROS. on the wrappers.

Insist upon having the genuine DR. C. MCLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 19 mai, 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
17 mai	$ 609,794.83	$ 74,384 81
19 mai	857,744 55	64,572 65
Jusqu'ici cette semaine	$1,467,539 38	$928,957 46
Même temps la semaine dernière	2,464,618 74	281,376 71
Total la semaine dernière	6,191,247 33	833,897 95
Total la semaine précédente	7,365,898 52	$759,440 68

Le marché monétaire a été calme aujourd'hui. Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte: A 1 de 8 à 9; seconde classe nominal. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothèques de première classe de 8 à — et de seconde classe nominal.

Le change étranger a été coté à 485 à 486 pour le commencement de navire et A 1 clear. sterling et à—à 488 pour les effets de banques (taux des banques au comptoir 488½) et les francs à 5.18¾ à 5.18⅛ pour les effets de commerce.

Les ventes se sont bornées à 4000 connaissement de navire sterling à 486 à 486⅛.

Les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques sur New York à ¼ pour cent de prime, et les effets de commerce à vue étaient escomptés à ⅛.

Les actions ont éprouvé une baisse, mais pas de titres nouveaux.

Les bons consolidés et les bons à prime ont été sans animation mais ont varié depuis samedi.

Le tableau ci-après indique le cours des opérations quant aux bons consolidés de l'Etat et les bons à prime à la Bourse:

Bureaux.	Appels	Etats Consols. offre.	demande.	Premium. offre.	demande.
10 A. M.	1er	49⅝	50	25¾	26
11 "	2nd	49⅝	49⅞	25¾	26
12 "	1er	49⅞	50	25¾	26
12 "	2nd	49⅞	50	25¾	26
2 P "	1er	49⅝	50	25¾	26
2 "	2nd	49¾	50	25¾	26
3½ "	1er	49⅞	50⅛	25¾	26
" "	2d	49⅞	50	25¾	26
Clôture d'hier		49⅝	49⅞	25¾	26
Même temps l'an. dernière		76⅝	76⅞	34¾	34⅝

Voici les dernières cotes des valeurs courantes, publiées à diverses sources authentiques:

	offert.	dem.
N. O. Gas Light Co	79¾	80¾
N. O. Waterworks Co	31¾	31¾
Crescent City R. R.	57	59
N. O. City R. R. Co	107	108¾
Petits Consolidés de l'Etat	46	47¼
Bons à Prime tirés	127	135
Bons consolidés de la ville	31⅛	—
Scrip de la ville, 1876	24	32
Mandats de Levée	72	75
Certificats d'Etat d'intérêt 1879	17⅞	20
Certificats du New Orleans Savings Ins. (préféré)		
do (ordinaire)	95½	97
do		40
Certificats du Mechanics & Traders Bank	30½	45
Privilèges sur bons à prime	⅛ 0	01 0

Ventes à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

6,000 Consolidés de l'Etat......49¾

Bureau à 12 M.

90 actions de la compagnie des waterworks......31 25

Bureau à 2 P. M.

5 actions de la banque des Citoyens......$61 50
50 actions de la compagnie des waterworks......$31 50

Les valeurs suivantes ont été vendues à l'encan aujourd'hui par MM Hoey, Mason & O'Connor:

44 Bons Consolidés de la ville (Consmon)		31⅛
4 do do (Lewis)		30
2 do do (Waterman)		30⅞
100 actions Waterworks Co	$31	50
278 do do	31	37⅛
107 N. O. Gas Light Co	80	—
30 Citizens' Bank	61	50
49 Germania Nat. Bank	90	—

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 19 mai 1879.

Nos comptes quelques transactions additionnelles dont nous ne connaissons pas les termes. les ventes aujourd'hui embrassent 2000 balles à des prix exigeant une augmentation de ⅛c dans la plupart des qualités et de ⅛@⅜c sur demande spéciale.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'Exchange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inferior	10 @10⅜	—
Low ordinary	11⅛@11⅜	11¼
Ordinary	11¾@12	11⅞
Strict ordinary	12 @12⅛	—
Good ordinary	12⅛@12⅜	12¼
Strict good ordinary	12⅜@12⅝	—
Low middling	12⅝@12⅞	12¾
Strict Low middling	12⅞@12⅞	—
Middling	12⅞@13	12⅞
Strict middling	13⅛@13⅛	—
Good middling	13⅛@13⅜	13¼
Middling fair	13⅜@13⅝	13½

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 12¾; à Mobile à 12¾; à Savannah à 12¾; à Charleston à 12⅞@12⅞; à Wilmington à 12¾; à Norfolk à 13; à Baltimore à 13⅛; à New-York à 13⅜; à Boston à 13⅜; à Memphis à 12⅞; à Augusta à 12⅝; à Philadelphie à 12⅞; à Cincinnati à 13⅛, et à St Louis à 12⅞.

L'Exchange rapporte: Ventes 900 balles. Le marché est ferme.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,096
Arrivé depuis le dernier état	1,532	
Précédemment	1,400,649	
Mise en balles depuis le 1er sept. comprenant échantillons, coton endommagé et rebuts		
	11,748	1,413,929
Total		1,418,015
Exporté aujourd'hui	3,339	
Expédié précéd.	1,346,778	1,350,117
Stock en main, etc		67,898
Stock (même temps l'année dernière)		104,630

Les exportations aujourd'hui étaient pour Liverpool.

Reçu depuis samedi soir 1394 balles contre 1306 dimanche et lundi derniers et 46771 l'année dernière.

TABAC—La seule vente rapportée aujourd'hui a été de 3 boucauts. Nous avons entendu parler d'une vente de 20 boucauts en petits lots la semaine dernière, non encore rapportée.

Nous continuons à coter comme suit:
Low lugs 2½@3, Medium 3½@3¾, Good et Fine [illegible], Low leaf [illegible], Medium 5¾@6¼, Good et Fine 7@8, Sélections 9@10.

Reçu depuis samedi soir, 41 boucauts; exporté rien.

Stock en main d'après notre compte courant 1463 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 190 boucauts. Exporté 161 boucauts et 35 demi-barils. La demande est bonne mais les prix sont fermes.

Nous cotons:

	la livre
Inferior	4 @4⅜
Common	5 @5½
Good Common	5⅝@6
Fair to fully fair	6 @6⅜
Prime	6⅝@7
Strictly prime	7 @7¼
Choice	7⅜@
Seconds	5 @6¼
Jaune clarifié	6¾@7¼
Off Whites	7½@7⅝
Choice white	7¾@7⅞

MELASSE—Reçu ce matin 159 barils. Exporté 42. La demande est modérée et les prix sont fermes.

Nous cotons:

	le gallon
Fermenting	25@30
Common	30@
Fair	35@
Prime	40@
Choix	38@
Choix Bottoms	42@

FARINE — Reçu ce matin 3558 barils. Le stock est faible et la demande est toujours bonne. Les prix sont très fermes.

Vendu 1890 barils dont 100 et 100 à $5; 200 à $5.10, 50 à $5.45, 50 et $300 à $5.25, 25 à $5.70, 25 à $5.87½, 50 et 150 à $5.90, 20, 30, 50 et 100 à $6, 50 à $6.10, 50 à $6.12½, 25 et 50 sur place à $6.25, et 250 à arriver à $6. 50 demi barils à $3.

Nous cotons:

		le baril
Common	$3.00	@
Superfine	3.50	@
Single extra	3.75	@
Double extra	4.00	@4.25
Lowtreble extra	4.50	@4.75
Good treble extra	5.00	@5.12½
Choix extra	5.25	@5.50
Fancy	5.75	@

VIANDES SALEES SECHES—Les épaules sont toujours rares et en demande. Nous cotons les épaules loose en première mains sur la levée 3½c la livre, packed à 3⅞ clear rib sides à 5c clear sides à 5¼c. Au détail il faut payer ½@⅝c de plus.

BŒUF—Le stock est bon et le marché est calme. Nous cotons: Texas à $9 00; Western à $10 75@$12 00 le baril, et $6 75 le demi-baril, Fulton Market à $8@$8 25 le demi-baril.

JAMBON—Le stock est faible avec une bonne demande. Prix fermes. Le choice sugar cured canvassed small size se vend lentement à 9½@9¾, le medium average à 9⅜@9, large size à 7¾@8c. Au détail il faut payer ½c de plus.

GRAISSE—Nous cotons le kittle en tierçons à 6¾c la livre, en barillets à 7¼@8; le refined en tierçons à 7c, en barillets à 7c, en baquets à 7¾. Au détail il faut payer ¾c de plus.

BACON—Les épaules sont rares et le stock des sides est faible. La demande est bonne. Nous cotons pour la consommation locale épaules nouveau stock à 4¾c la livre, clear rib sides à 5⅛, clear sides à 5¾. Le uncanvassed sugar cured à 5½. Au détail il faut payer ½c de plus.

BREAKFAST BACON—Le stock d'épaules est faible ainsi que les sides et le marché est calme. Nous cotons le choix à 7½@8c la livre, l'ordinaire à 6½@7.

PORC—Le stock de nouveau mess porc est faible et le vieux est rare. La demande pour la consommation locale est bonne et les prix sont fermes. Nous cotons, le vieux à $9.75 le nouveau à $10.75. Au détail le vieux à $10.25, le nouveau à $11.50.

Il se vend au détail: Pig pork $5.75 le baril, Rump pork $00, prime pork $8.50@$9, prime mess $00, family mess $9.75, pigs feet $1 le barillet, $2 firkins et $4.20 le baril.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1.05@$1.10, Bourbon $1.65 à $2.50 le gallon.

MAIS—Reçu ce matin 662 sacs. L'approvisionnement de blanc est abondant, mais celui du mêlé et jaune est faible. Vendu 1000 sacs dont 700 mêlé à 48c, 150 jaune 48c et 150 blanc à 53.

MAIS EN GRENIER — Exporté samedi 52,431 boisseaux. Nous cotons nominalement sur la levée le mêlé No 2 à 41@41½c le boisseau.

BLÉ—Nous cotons nominalement sur la levée à $1.19@$1.20 le boisseau.

COW PEAS—Nous cotons: les noirs à $1.20 le boisseau, Whippoorwil à $1.30, mêlé à $1.50 et clay à $1.60.

AVOINE—Reçu ce matin 2,618 sacs. Le stock est abondant et la demande est meilleure. Vendu 300, 350 et 400 sacs à 39c le boisseau.

SON—Reçu ce matin 550 sacs. Stock bon et demande limitée. Vendu 150 sacs à 90c les 100 livres.

FOIN—Reçu ce matin 876 balles. Le stock est faible avec une meilleure demande. Vendu 776 balles dont 81 et 150 prime à $17 le tonneau. 45 choix à $17.50, 70 et 450 choix à $18.

LAINE—La laine se vend en arrivant. Nous cotons, Burry à 8½@12½c la livre. Louisiana clear à 18@21c, clear lake à 21@22c.

MOUSSE—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: la mêlé à 2@2½ la livre; la grise mêlée à 3@3½, la noire à 3½ à 4.

VOLAILLES—Nous cotons: les grosses volailles de l'Ouest à 4.50@$5.00 la douzaine, les poulets à $2.50@$3.50, les canards à $2.50@$3.50, les oies $4@$5, les dindes $15@16.

ŒUFS—Nous cotons: les œufs de l'Ouest et ceux de la Louisiane à 10@11c la douzaine.

POMMES DE TERRE—Nous cotons: les patates douces à $1@$1.50, les pommes de terre de l'Ouest à $2.50@$3 le baril, les pommes de terre de la Louisiane à $3@$3.50, les pignons de la Louisiane à $2.50@$2.65 le baril, les pommes $3.50@$4.50, les choux $8@$10 les 100 têtes.

BEURRE. — Nous cotons: Nouveau beurre Choice Western Creamery 22@23c, Prime do 19@20. Fair do 16@17. Choice Hay 12@14, Milled 6@8, Grease 4@6; vieux beurre Choice Northern 17@18c, Prime do 15@17, Fair do 14, Choice Creamery 17@18, Prime do 17 Fair de 14@15c la livre.

OLEOMARGARINE—La demande a diminué à cause du nouveau beurre qui est arrivé. Nous cotons le Western et le Northern à 11@13c la livre.

CAFÉ—Pas de stock en premières mains. Le stock en mains des marchands est de 14,000 sacs. Le marché est calme.

Nous cotons pour les cargaisons:

	la livre
Ordinaire (or)	11 @11¼
Fair	13¾@13½
Good	14 @14¼
Prime	14¾@15

Pour le détail:

Ordinaire (or)	11½@11¾
Fair	14 @14¼
Good	15 @15⅛
Prime	15½@16

Nous sommes redevables à MM Small & Co., pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 17 mai et de New York en date du 19 mai 1879. Reçu 60,000. Achats pour l'Europe 18,000 pour les Etats Unis 23,000, prix 5,500, stock 70,000 change 20d, moyenne de la recette quotidienne 11,400 sacs.

RIZ—Reçu hier 518 barils. Les eaux basses vont diminuer la récolte de cette année considérablement.

Nous cotons:

	la livre
Clean No. 2	4 @4¼
Common	5 @6
Ordinary	5 @6
Fair	6 @6¼
Good	6⅜@6⅝
Prime	6½@7
Choice	7 @7¼

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons, fin à 70 à 72½c, coarse 90 à 95, fine $1 40 à $1.45 le sac. Livré au débarcadère de bateaux en dépôt de chemin de fer il faut ajouter le charroi. Turks Islands 45@50 le sac, en poches 1½@7 minois grosseur.

PEACX—Nous cotons: Peaux vertes de la Louisiane à 6½@6¾c la livre, dry salted 9c, dry flint à 10@11.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 85 livres 6½c, de 70 à 84 livres, à 6½@7c, au dessous de 70 livres 5@5½c., peaux de vaches au-dessus de [illegible] livres 5½c., kips 25 à 30 livres 6@6½c., 20 à 24 livres 7c., peaux de veaux 50 à 75c chaque. cire d'abeilles, jaune prime, 20@21c la livre, cire d'abeilles 6c. pièce, suif 6@6½.

DOUVES EN CHENE—Extra pipe 60 pouces $165@$175; extra pipe 56 pouces $130@$140; light pipe 56 à 60 pouces $100@$110; extra boucauts 48 pouces $120@$130 extra claret $90@$105. Les douves No 1, de chalands $115@$130. pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 2½ à 30c le baril. Au détail à 50c. le baril. Aux bateaux à 15c. la boite et $5 le boucaut. Aux steamships $4 le tonneau de 2000 livres.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 20 MAI 1879.

Port Eads......MARTHA à 11 A. M.
Bas du Fleuve......EMMA IRVINE à 11 A. M.
Haut du Fleuve......BERTHA à 10 A. M.
Happy Jack......KITTIE NYE à 11 A. M.
Lafourche......ST. MARY, à 5 P. M.
Washington......YAZOO, à 5 P. M.
Washington......FANCHON à 5 P. M.
Vicksburg......R. E. LEE à 5 P. M.
St-Louis......ANNIE P. SILVER, à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 19 MAI 1879.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Cordova, Jackson, Liverpool
Steamship Amite, Fulsher, Pensacole
Navire (ang) Annie Goudey, Bent, Liverpool
Goelette Star, Hall, Mobile

ARRIVÉS.

Steamship Chase, Baker, Havane via les Ports de la Floride
précédemment rapporté à la Quarantaine

BATEAUX A VAPEUR.

John Gilmore, Symmes, de St-Louis avec 5 barges.
Era No 10, Hamilton, de Point Jefferson
City of Augusta, Grice, de Davis Bend
Fanchon, Broad, Washington
Robt Mitchell, Moore, de Cincinnati
Whisper, Comstock, de Baton Rouge
Yazoo, Crawford, de Washington
Belle, Bergeron, du haut du fleuve
Henry Tete, Ancoin, du Bayou Lafourche
Jewel, Truslow, de Jeferson
Emma Irvine, Ruiz, du bas du fleuve

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Cordova—2597 balles coton. 29,934 24/56 boisseaux maïs en grenier.

PENSACOLE — par steamship Amite—375 sacs maïs, 70 barils farine, 10 tierçons jambons, 60 sacs avoine. 170 colis m'dises diverses.

LIVERPOOL—par navire Annie Goudey—742 balles coton, 534 barils stock savon, 1600 barils huile graine coton. 6450 sacs tourteaux, 160 pièces noyer noir, 4800 merrains.

MOBILE—par goelette Star—50 barils sucre, 20 barils melasse, 15 demi barils farine, 2 boucauts épaules, 31 boucauts sucre, 46 barils riz, 150 sacs maïs, 25 sacs avoine, 50 colis m'dises diverses.

IMPORTATIONS.

MARSEILLE—par steamship Caldera—200 paniers huile d'olive, Paul Gelpi & Bro—1 caisse huile d'olive, J Vergt & Co—1 baril vin L Grand—10 caisses viandes salées, B Ferdinando—1 colis vin, A Carrière & Co.

BARCELONE—par steamship Caldera—2 caisses huile d'olive, 4 caisses savon, Chas & Gilbert Green & Co.

Arrivages de Produits.

ST. LOUIS — par steamer John Gilmore—10,000 boisseaux seigle en grenier, 50,000 boisseaux blé en grenier et fret assorti.

POINT JEFFERSON—par steamer Era No 10—24 balles coton, 674 sacs graines coton.

DAVIS BEND—par steamer City of Augusta—170 balles coton, 7[illegible] sacs graines coton.

WASHINGTON—par steamer Fanchon—171 balles coton, 1263 sacs graines coton, [illegible] sacs riz brut, 104 boucauts sucre, 5 barils sucre, 418 barils melasse, 162 têtes bestiaux.

CINCINNATI—par steamer Robt Mitchell—106 balles coton, 31 boucauts tabac.

BATON ROUGE — par steamer Whisper—1 balles coton, 17 boucauts sucre, 7 barils melasse.

WASHINGTON — par steamer Yazoo—60 balles coton, 1049 sacs graines coton, 6 barils melasse, 72 sacs riz brut, 7 barils riz blanc, 3 boucauts sucre.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Belle—divers à ordre.

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Hy Tete—23 boucauts sucre, 466 sacs riz brut, 6 barils melasse.

JEFFERSON—par steamer Jewel—617 balles coton, 78 sacs graines coton.

BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine—31 barils riz.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY — 95 boucauts sucre, 93 barils melasse, 26 sacs riz brut.

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—10 boucauts sucre.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—319 balles coton.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R.—divers à ordre.